

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OGBTP DU 21 MAI 2015

Administrateurs présents :

Jean-Pierre ANQUETIL – Louis BESSARD – François CHEVALLEREAU – Yves GENTHON - Jean-Claude LACAN – Cédric LECOMTE – Paul-François LUCIANI – Cécile MAZAUD – Karine MILLET – Alain PIQUET - Jean-François QUELDERIE – Gilbert RAMUS – Daniel SEMELET – Jean-Philippe TAMARELLE - Yvon TIXIER

Assistaient également :

Amandine BADET (Office de la Marne) – Laure-Anne GEOFFROY (Présidente de l'Office de la Marne) – Jean-Claude MICHEL (Président de l'Office de Drôme-Ardèche) – Jean-François PEREZ (Office de l'Hérault) – Régis ROUSSEAU (Office du Maine-et-Loire) - Jean-Claude SEGAUD – Christian VALLEYRE (Office du Rhône) – Lionel VIE (Président de l'Office du Maine-et-Loire)
Sylvie PEIGNAUX, responsable administrative

Etaient excusés :

Jean-Marc BOUISSE – Jean-Louis DELAROUX – Jean-Côme CHILOU - José GROLLEAU - Martine LIEN-BOWANTZ – Alain MAUGARD – Gilles PEILLON – Cécile RIPP - Bertrand SABLIER – Philippe SERVALLI - Yves TOULET -

1. ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

Le président, Yves GENTHON, ouvre la séance en remerciant pour leur présence les administrateurs et les nombreux présidents d'offices qui ont pu participer, le matin même, à la visite de la « Canopée » puis à la réunion à thème sur la question des délais, réunion à laquelle participaient notamment Messieurs Patrick CORMENIER pour la MAF et Séverin ABBATUCCI pour la FFB.

Il renouvelle à cette occasion ses remerciements à l'entreprise (Groupe VINCI) qui a organisé cette visite guidée du chantier de la Canopée.

Le président présente ensuite l'ordre du jour et fait approuver, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2014.

2. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Du fait de la contradiction relevée entre les statuts et le règlement intérieur, suite à la suppression du 2^{ème} Conseil d'Administration précédant l'Assemblée Générale, une modification de l'article 8 du règlement intérieur est proposée, avant d'être adoptée, pour mettre en cohérence la prise de fonction du président avec la tenue du seul Conseil d'Administration (du mois de mai).

La rédaction proposée est la suivante :

Article 8 – Prise de fonction du Président

Le Président est élu ou reconduit par le Conseil d'administration qui précède l'Assemblée générale annuelle.

Le Président élu prend ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale annuelle dont le rapport moral est assuré par le président sortant.

Le président en exercice assure toutes les missions nommées à l'article 6 ci-dessus jusqu'à la prise de fonction du président élu.

La période qui s'écoule entre le conseil d'administration et l'assemblée générale qui le suit est utilisée :

.....

Cette nouvelle disposition est approuvée à l'unanimité

3. REMPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS

Le départ de Jean-Pierre ANQUETIL, non seulement du Comité Technique, mais aussi du Conseil d'Administration, nécessite son remplacement au collège Entrepreneurs. La FFB proposera ce successeur.

Se pose aussi la question de la succession du président (Yves GENTHON) dont le mandat prend fin en 2016. De même, Daniel SEMELET rappelle qu'il ne compte pas aller au-delà du mandat qui le lie au président en exercice.

4. SIGNATURE DE LA CHARTE

La charte dont le contenu et la présentation ont été définitivement entérinés suite à la dernière Assemblée Générale, fait l'objet de plusieurs projets de signature de la part d'offices départementaux : Office de l'Hérault en juillet, Office du Rhône, vraisemblablement en septembre, Office de Meurthe-et-Moselle (date à convenir).

5. LE RAPPORT D'ACTIVITE

5.1 – Les Offices Départementaux

Depuis le dernier Conseil d'Administration, on ne note pas d'évolution en nombre de création d'offices.

La dernière réunion en Auvergne (avril) pour susciter à partir de l'Office du Puy-de-Dôme la création d'offices dans les départements limitrophes n'a pas encore totalement débouché. Est-ce dû aux difficultés à mobiliser les architectes, comme c'est le cas dans le Cantal ?

Prochaines « cibles » proposées par Karine MILLET et Paul-François LUCIANI : Paris (les premiers contacts ont été pris avec des responsables de la Fédération et de l'UNSF de Paris) et la Bretagne (malgré la concurrence avérée des « clubs qualité » fortement implantés dans cette région).

5.2 – Le Guide (architectes, entrepreneurs : mode d'emploi)

Ce guide est désormais dématérialisé grâce au partenariat qui lie l'OGBTP à ses partenaires que sont la FFB, le CROA, la SMABTP et la MAF.

Si les retours sont positifs côté FFB et Ordre des Architectes, on peut déplorer jusqu'à présent une diffusion encore confidentielle de la part de la SMABTP et l'absence de mise en ligne du guide sur le site de la MAF (maf.com).

5.3 - Le site

Après la cyberattaque dont il a fait l'objet, le site ogbtp.com reste encore un outil très dégradé (il est revenu au stade de ce qu'il était il y a trois ans).

Si la restructuration menée par ALTAMYS est en cours, il reste encore à rétablir l'essentiel du contenu, tâche à laquelle se sont attelés Sylvie PEIGNAUX et Jean-Pierre ANQUETIL.

5.4 - Les Cahiers de l'OGBTP

Le 5^{ème} numéro de ces Cahiers a été présenté et distribué à l'occasion de ce Conseil d'Administration.

Le président Yves GENTHON se félicite de ce support de communication qui fait l'objet de retours positifs de la part des partenaires de l'OGBTP.

Il remercie celles et ceux qui ont participé à la rédaction et à la sortie de ce nouveau numéro : Sylvie PEIGNAUX, Jean-Pierre ANQUETIL, Daniel SEMELET, ainsi que le service Reprographie de la FFB qui prend en charge, chaque année, l'impression et la diffusion des Cahiers de l'OGBTP.

5.5 - Le Comité Technique

Jean-Pierre ANQUETIL, pour le Comité Technique fait le bilan du thème en cours, s'agissant de a question des délais, thème qui était au cœur de la réunion ouverte précédant le Conseil d'Administration.

Il évoque ensuite, au vu des comptes rendus reçus, les sujets abordés par les Offices départementaux. Il cite notamment le BIM (maquette numérique), mais aussi tout ce qui touche à la dégradation des « bons usages ».

Sur ce dernier point, Jean-Pierre ANQUETIL (qui va quitter d'ici l'été l'OGBTP et le Comité Technique) insiste sur ce qui doit être la philosophie du Comité Technique :

- Produire des recommandations orientées vers les « bonnes conduites »,
- Modifier les comportements avant les procédures –en un mot, faire d'abord confiance à la personne...-.

D'où l'importance de la coopération et du dialogue entre architecte, entrepreneur, mais aussi et surtout avec le Maître d'ouvrage.

Daniel SEMELET, qui va devoir assurer pour un temps l'animation du Comité Technique, tient à faire passer le message suivant : Il faut un renouvellement des « bonnes volontés » participant au Comité Technique, autrement dit, les administrateurs et les présidents d'office doivent s'impliquer et, à défaut, susciter des volontaires pour faire vivre cette structure.

5.6 - Les partenariats

Le président fait un point rapide des partenariats menés actuellement par l'OGBTP :

- NanoResp (groupe de travail sur les nanoparticules auquel participe Jean-Pierre ANQUETIL),
- L'OCTIME (Observatoire Contre les Trafics Illicites de Matériaux et d'Équipements),
- QUALIBAT (participation de Paul-François LUCIANI à la Commission Supérieure).

5.7 - Les Formations

Il s'agit essentiellement de la conciliation. Mais ce projet de formation a du mal à se mettre en place.

6. LE POINT FINANCIER

Cette présentation des comptes en vue de la prochaine Assemblée Générale, ne fait pas l'objet de vote.

Paul-François LUCIANI fait le bilan de l'exercice 2014, caractérisé par le nouveau dispositif de financement du guide qui a permis un budget en excédent, malgré la perte définitive des royalties attendues sur la Marque OBS. Cet excédent a permis de baisser la subvention jusqu'ici octroyée par la FFB.

Le budget 2015, en équilibre, repose désormais sur cette nouvelle donne : financement assuré en partie grâce au partenariat (Guide) et subvention FFB minorée.

Ce dispositif offre à l'OGBTP une plus grande souplesse, si ce n'est une certaine autonomie vis-à-vis de ses partenaires.

Au poste « dépenses », Paul-François LUCIANI suggère quelques pistes. Les signatures de charte une plus grande diffusion des Cahiers de l'OGBTP en attendant de réfléchir au centenaire de l'Office en 2018.

7. LE TOUR DE TABLE DES OFFICES

Les présidents d'offices présents communiquent à tour de rôle sur le fonctionnement de leur office :

- Dans le Cher (relayés par Cédric LECOMTE), des problèmes entre UNSFA, et Fédération.
- Dans le Puy-de-Dôme, des difficultés aussi vis-à-vis de certains partenaires (économistes).
- Dans les Deux-Sèvres, l'office s'investit sur le BIM.
- Tout va bien en Drôme-Ardèche et dans le Vaucluse.

8. CONCLUSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président remercie les administrateurs et les présidents d'offices présents pour leur participation à cette journée et leur implication.

Il leur donne rendez-vous à la prochaine Assemblée Générale.

✂

Prochaine Assemblée Générale

- **Jeudi 22 octobre 2015 FFB** – 6 /14 rue La Pérouse – salle du Bureau